

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

La formation initiale a pour objectifs d'acquérir les bases et repères nécessaires au premier exercice de la fonction d'assistant de prévention et d'être en capacité d'intervenir dans le cadre d'une démarche de prévention des risques professionnels.

PUBLIC CIBLE

Agent souhaitant devenir assistant de prévention

PRE REQUIS

Néant

MODALITES D'ORGANISATION

NOMBRE DE STAGIAIRES

Elle s'adresse à un groupe de 4 à 12 personnes.

DUREE DE LA FORMATION

5 jours organisés en 2 modules (3 + 2 journées) avec mise en pratique professionnelle des notions abordées par les stagiaires dans leur collectivité entre les modules.

LIEU DE LA FORMATION

Dans les locaux du Centre de Gestion à Belfort.

FORMATEUR

Animation réalisée par un technicien diplômé dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, assurant également des missions de conseil auprès des collectivités territoriales.

CONTENU DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires sont capables :

- De connaître le cadre et le dispositif réglementaire de la prévention des risques dans les collectivités territoriales
- De situer les acteurs de la prévention dans leur collectivité ainsi que les partenaires externes en matière de sécurité et de santé au travail
- De connaître et comprendre les méthodes d'analyse des situations de travail
- D'identifier et analyser les risques professionnels, notamment dans le cadre du document unique d'évaluation des risques
- D'analyser un accident du travail ou une maladie professionnelle
- De connaître et utiliser les documents obligatoires
- De connaître et mettre en œuvre les outils de communication
- De s'impliquer dans la politique de prévention de leur collectivité territoriale et de participer à l'amélioration des conditions de travail, de la Sécurité et de la Santé au Travail

METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

Le Centre de Gestion dispose d'une salle de formation équipée (vidéoprojecteur, PC, paperboard, PC portable).

La formation est réalisée via différentes méthodes pédagogiques (méthode affirmative/expositive, méthode interrogative, jeu de rôles, jeu de cartes, mots croisés, analyse de vidéos, etc.).

Des évaluations formatives sont réalisées au cours de chaque séquence sous différents formats (exercice, questionnement, etc.).

EVALUATION DES STAGIAIRES

Une évaluation finale portant sur la formation est mise en œuvre à l'issue des cinq jours de formation afin d'apprécier les compétences acquises par les stagiaires (QCM, mots à relier, questions, etc.)

Une attestation de présence mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et une attestation de fin de formation précisant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis du stagiaire seront adressées à la collectivité à l'issue de la formation. Une copie de ces documents devra être remise aux stagiaires.

Une évaluation de la qualité globale de la formation est également réalisée.